

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Commune de l'Île de Houat
REPUBLIQUE FRANCAISE**



Délibération du conseil municipal de l'Île de Houat

N° 2023-55

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
10	10	10

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 30 août 2023 à 18 heure, le conseil municipal de l'Île de Houat, convoqué par voie dématérialisée, s'est réuni en séance publique à la salle communale, sous la présidence de Monsieur Philippe LE FUR, Maire.

Présents : LE FUR Philippe, LE ROUX François, LEBERRE Claudine, SCOUARNEC Joseph, LE ROUX Frédéric, EYMARD Marie-Renée, PERRON Maryvonne, TOURNIER Roland, DE FOUGEROLLES May, GAILLARD Matthieu

Absents :

Date de la convocation :

24 août 2023

Date d'affichage :

24 août 2023

Secrétaire de séance : May DE FOUGEROLLES

Objet de la délibération :

**REDEVANCE POUR
L'ACCUEIL DU TOURNOI DE
RUGBY**

L'association LES TONTONS TOUCHEUSES organise un tournoi de rugby à L'ILE D'HOUAT les 8, 9 et 10 septembre 2023.

Il est convenu cette année d'établir un forfait englobant l'ensemble des redevances d'occupation (Salle de sport, terrain de rugby, sanitaires, camping) pour une somme de 2000 euros.

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal, à l'unanimité **APPROUVE** le montant de la redevance forfaitaire d'occupation domaine public et des équipements communaux.

Vote POUR : 10

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0

Philippe LE FUR
Maire de l'Île de Houat